## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

## Décision n° 854 du 5 février 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ1602432S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 7833 du 3 décembre 2015 (NOR: INTJ1525371S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mars 2016:

**Kubiak, Jean-Marc** Nigend: 147 731 Numéro de livret de solde: 8 005 949

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2016:

Sauger, Yoann Nigend: 198 533 Numéro de livret de solde: 8 053 605

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 février 2016.

Le général, commandant le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

F. DAOUST